

Les commandos de l'air se réorganisent

Publié le mardi 07 juillet à 18h07 - Mis à jour le mercredi 08 juillet à 09h19

Après les fusiliers marins, commandos ou non, c'est au tour des cocoyes de l'armée de l'air de se réorganiser. Voici ce que nous pouvons en dire dès à présent sur la base des décisions annoncées en interne mercredi dernier :

- 1) Pour répondre aux missions de plus en plus nombreuses des Forces spéciales air et devant les difficultés de recrutement que connaît le CPA-10, seule unité rattachée au COS, certains sous-officiers et militaires techniciens de l'air (MTA), principalement en provenance des cellules spécialisées des CPA-20 et 30 et ayant les qualifications requises seront affectés dans unité partenaire du CPA 10. Cet ensemble constituera une **Force commando air**.
- 2) Face aux menaces particulières sur les points sensibles air en métropole et pour assurer la protection des bases aériennes en opex, une **Force de protection air** sera constituée par des éléments des CPA 20 et 30, sans doute basés à Orange, ainsi que des détachements des escadrons et sections de protection des bases aériennes.
- 3) Dissous, l'Escadron de Formation des Commandos de l'Air, devient le **Centre de Préparation Opérationnel des Combattants de l'Armée de l'Air** (CPOCAA) qui, en plus de former les fusiliers commandos, assurera l'apprentissage des actes élémentaires du combattant pour l'ensemble des personnels de l'Armée de l'Air. Ce CPOCAA s'installe dans l'ex-quartier du 1er REC et dépendra de la BA 115 d'Orange-Caritat.

Selon un décret de novembre 2014, les effectifs théoriques de la spécialité - qui souffre de vrais problèmes de recrutement - sont de **3300 hommes et femmes** : 200 officiers, 900 sous-officiers et 2200 militaires techniciens de l'air. L'un des problèmes du statut de MTA est qu'ils s'engagent au titre d'une base et sont difficilement mutables en fonction des besoins.

La spécialité fusilier commando de l'air est une pyramide : à la base de **fusilier de l'air** (en unité de protection), puis le **fusilier parachutiste** (en compagnie de protection au sein du CPA-20 ou 30 ou en unité de protection sur une base nucléaire), le **commando parachutiste** (cellules spécialisées au sein des CPA-20 et 30), enfin le **commando forces spéciales air**, pour le CPA-10. L'accès à ces certifications se fait à la suite de stages, respectivement **Maquis, Matou, Attila, Belouga**. La même organisation prévaut pour les maitres-chiens, qui sont une composante importante de la spécialité.

formation

certification

emploi

Formation initiale (Ecoles)

Formation de niveau 1

Stage MAQUIS

MDRE = 5 semaines
Cadres = 7 semaines

Formation de niveau 2

Stage MATOU

12 semaines

Formation de niveau 3

Stage ATTILA

18 semaines

Formation de niveau 4

Stage BELOUGA

Env. 3 mois

Pour les MDRE uniquement :

Brevet de fusilier de l'air

Brevet de maître-chien de l'air
(après une formation complémentaire)

Brevet de fusilier
parachutiste de l'air

Brevet de maître-chien
parachutiste de l'air
(pour les S/Off après une formation
complémentaire)

Brevet de commando
parachutiste de l'air

Brevet de commando
forces spéciales air



Officier

Sous-officier

MDRE

Emplois de **sécurité-protection**
sur une base
aérienne classique



- de **protection de la force** au sein d'un CPA
- au sein d'une structure **MASA** (après formation
complémentaire)



- protection défense sur tout type
de base aérienne



- de protection
défense sur une base
à vocation nucléaire

Accès à une spécialisation : RPI, appui aérien, PATEX

Emplois de **commando spécialisé**
au sein des cellules spécialisées du CPA 20 et CPA 30



Emplois de **commando des forces spéciales air**
au CPA 10 ou en structures FS

